



Doc. 13386
27 janvier 2014

Internet et la politique: les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5, insérer le paragraphe suivant:

"Pourtant, les progrès en matière de technologies de communication permettront à l'avenir d'utiliser le vote électronique pour développer les mécanismes traditionnels de la démocratie. Ce processus devrait être graduel. Il peut contribuer à la formulation de questions préalables qui pourraient faire l'objet du vote électronique, avec une définition des problèmes à la fois au niveau mondial et local."

Déposé par:

SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE
BINLEY Brian, Royaume-Uni, GDE
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, GDE
NEILL Robert, Royaume-Uni, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE

1. 2014 - Première partie de session

